

Description du projet

La ville d'Aubigny-sur-Nère bénéficie depuis plusieurs années d'un important programme d'investissement dans la réhabilitation du centre-ville.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet d'améliorer, tant pour les paroissiens eux-mêmes que pour les visiteurs, la présentation intérieure de l'église, monument historique classé riche en objets protégés. Cette église est l'une des plus visitées du diocèse de Bourges. Elle fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réaménagement qui concerne les stalles et le mobilier liturgique (autel, ambon, fonts baptismaux...)

En application de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat promulguée en 1905, le projet de restauration des stalles et de leur installation dans le chœur sera pris en charge par la commune propriétaire aidée par la DRAC*Centre.

La conception et la charge financière d'un nouvel aménagement liturgique revient à la paroisse. Le projet présenté par une artiste, Françoise Bissara a été retenu par le Père Carpentier, curé affectataire et par Monseigneur Beau, archevêque de Bourges.

Ce projet dans sa réflexion et son élaboration est conduit depuis 2017 en collaboration étroite entre la ville d'Aubigny-sur-Nère, la DRAC Centre, la CDAS* et la Paroisse d'Aubigny-sur-Nère.

*Direction Régionale des Affaires Culturelles

*Commission Diocésaine d'Art Sacré

Un nouvel aménagement liturgique

Pourquoi ?

Les fonts baptismaux ont été abandonnés depuis de nombreuses années et, selon les règles liturgiques doivent être remis en usage.

L'autel actuel a été réalisé dans les années 70 avec des éléments hétéroclites (contre-plaqué, éléments de stalles anciennes...). Il est maintenant urgent de doter cette église d'un chœur et d'un baptistère dignes.

Comment ?

Françoise Bissara a imaginé un cheminement partant de la mort de Jésus vers la lumière de la Résurrection.

Les matériaux retenus sont la pierre, le bois et pour l'ambon des bandes de bronze porteuses d'empreintes d'écriture sacrée.



L'artiste a pour contrainte d'intégrer à l'autel le **retable** en bois du XVI^{ème} siècle conservé dans l'église qui figure la mise au tombeau du Christ. Il sera présenté face aux fidèles.

Au-dessus de l'autel, une **Croix glorieuse**, en bois doré, se verra bien distinctement depuis l'entrée de l'église. Le cercle en bronze symbolisera l'eucharistie, pain de vie.



Pour l'ambon, trois bandes de bronze seront unies, « fondues sans être confondues »

Le Père, le Fils, le Saint-Esprit. Elles s'élèveront vers le livre ouvert en forme d'arche.



Viendront s'ajouter à cet ensemble, un **chandelier pascal** et un **siège de présidence**.



La chapelle baptismale

Le socle des fonts baptismaux du XIX^{ème} siècle sera restauré et portera une nouvelle cuve de bronze ornée d'empreintes faisant écho au vitrail de la chapelle figurant le baptême du Christ.



« La foi est amour, et c'est pourquoi elle crée de la poésie et elle crée de la musique. La foi est joie et c'est pourquoi elle crée de la beauté. »

Benoît XVI, catéchèse sur saint Romanos le Mélode.

Deux possibilités de dons

Sur le site du diocèse :

<https://www.diocese-bourges.org>

Par chèque ou espèces

Je souhaite que mon don reste anonyme

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Email :

Verse la somme de :

par chèque (à l'ordre de l'ADB Secteur Sauldre Nère)

en espèces

Reçu fiscal : Oui - Non (rayer la mention inutile)

Vous pouvez déduire 75% de l'ensemble de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

Veillez remettre ce bordereau accompagné de votre règlement dans une enveloppe, soit par La Poste, soit à la Maison paroissiale, soit lors des messes. Merci

Pour cet aménagement liturgique, le montant des travaux est estimé à 50 000 € pour la paroisse.